

Les effectifs et les salaires dans les collectivités locales

Au 31 décembre 2017, la fonction publique territoriale (FPT) compte 1,97 million d'agents rémunérés sur emploi principal. Ces effectifs sont employés par près de 40 200 collectivités locales. Parmi les agents de la FPT, 75 % sont fonctionnaires, 19 % sont des contractuels, 3 % bénéficient de contrats aidés et 3 % relèvent d'autres statuts (assistants maternels et familiaux, apprentis, collaborateurs de cabinet).

Entre fin 2016 et fin 2017, les effectifs de la FPT ont diminué de - 0,4 % (y compris bénéficiaires de contrats aidés), comme entre fin 2015 et fin 2016. Hors contrats aidés, les effectifs augmentent de + 0,9 %, après une baisse de - 0,2 % en 2016. Les effectifs de la FPT diminuent surtout dans les organismes communaux (communes et établissements associés : - 1,7 %) tandis qu'ils progressent encore sensiblement au sein des EPCI à fiscalité propre (+ 5,4 %). En lien avec les transferts de compétences à l'œuvre entre organismes communaux et EPCI, ces évolutions s'expliquent essentiellement par des mouvements de personnel entre ces deux ensembles : + 13 600 agents en faveur des EPCI à fiscalité propre. Le nombre de fonctionnaires baisse de - 0,1 % tandis que le nombre de contractuels augmente de + 5,4 %; cette hausse s'explique en partie par l'augmentation des effectifs passant du statut de contrat aidé à celui de contractuel.

La FPT se caractérise par une forte proportion d'agents de catégorie C (76 %) et une faible proportion d'agents de catégorie A (9 %). Les agents de la FPT sont, en moyenne, plus âgés que dans les deux autres versants de la fonction publique : 40 % ont 50 ans ou plus, contre seulement 33 % dans la fonction publique de l'État et 30 % dans la fonction publique hospitalière. Les fonctionnaires sont plus âgés que les contractuels. Dans la FPT, plus de trois agents sur cinq sont des femmes, proportion proche de l'ensemble de la fonction publique. La part des femmes dans les trois niveaux hiérarchiques (A, B, C) est assez similaire.

La filière technique et la filière administrative regroupent près de 70 % des effectifs territoriaux. La répartition des emplois par filière varie fortement selon le niveau de collectivité : la filière technique est fortement présente dans les conseils régionaux et la filière administrative l'est davantage dans les organismes départementaux.

Le salaire mensuel net moyen dans la FPT est de 1 944 € en 2017 (en équivalent temps plein), en progression de + 1,0 % en un an (en euros constants). Cette évolution de salaire est plus forte pour les agents de catégorie A que pour ceux de catégorie B ou C. Les services départementaux d'incendie et secours ont en moyenne un salaire net plus élevé que les autres types de collectivités et groupements (2 645 €). Ce sont les CCAS et caisses des écoles qui ont les salaires moyens les plus faibles (1 733 €). La rémunération moyenne des personnes en place (RMPP) nette augmente de + 1,8 % en euros constants en 2017.

A. Les collectivités locales : employeurs et agents

EFFECTIFS PHYSIQUES DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE FIN D'ANNÉE

Au 31 décembre (en milliers)	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Évolution 2017/2016 en %
Organismes communaux	1 193,7	1 214,8	1 232,6	1 222,6	1 208,5	1 188,3	- 1,7
Communes	1 057,5	1 074,4	1 090,1	1 081,5	1 069,6	1 052,3	- 1,6
Établissements communaux	136,2	140,4	142,5	141,1	138,9	136,0	- 2,0
Organismes intercommunaux	265,1	277,1	286,5	302,9	314,2	327,8	+ 4,3
EPCI à fiscalité propre	195,8	207,4	217,0	232,2	243,4	256,5	+ 5,4
Communautés urbaines et métropoles ^(a)	42,9	43,8	43,5	54,0	71,8	84,0	
Communautés d'agglomération et SAN	75,7	82,7	88,3	88,5	81,4	92,1	
Communautés de communes	77,2	80,9	85,2	89,7	90,2	80,4	
Autres structures intercommunales (SIVOM, SIVU...)	69,3	69,7	69,5	70,7	70,8	71,3	+ 0,7
Organismes départementaux	365,1	369,0	371,0	367,1	358,3	356,0	- 0,7
Conseils généraux	299,2	302,2	303,2	299,4	290,9	288,2	- 0,9
Services départementaux d'incendie et de secours	52,5	52,9	53,7	53,7	53,0	52,9	- 0,3
Autres établissements départementaux	13,4	14,0	14,1	14,0	14,4	14,9	+ 3,1
Conseils régionaux^(b)	82,1	82,1	82,8	83,3	87,6	89,2	+ 1,8
Autres EPA locaux (OPHLM, CCM, régies...)	6,8	8,4	8,6	8,3	8,6	8,7	+ 0,7
Total	1 912,8	1 951,4	1 981,5	1 984,2	1 977,2	1 970,0	- 0,4
dont contrats aidés	50,4	72,6	86,8	94,9	91,4	67,8	- 25,8

(a) Y compris métropole de Lyon.

(b) Y compris les collectivités uniques de Guyane et Martinique.

Champ : emplois principaux, tous statuts ; France hors Mayotte.

Source : Insee, SIASP ; calculs DGCL.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS ET DES EMPLOYEURS SELON LA TAILLE DE LA COLLECTIVITÉ
(EN NOMBRE D'AGENTS SUR POSTES PRINCIPAUX)

Au 31 décembre 2017	moins de 10 agents	10 à 19 agents	20 à 49 agents	50 à 99 agents	100 à 349 agents	350 à 999 agents	1 000 agents ou plus	Total
Nombre d'employeurs	25 254	5 547	4 273	2 251	1 953	584	308	40 170
Poids en nombre d'employeurs (en %)	62,9	13,8	10,6	5,6	4,9	1,4	0,8	100,0
Effectifs	91 678	74 854	134 197	155 532	345 147	331 660	836 927	1 969 995
Poids en effectifs (en %)	4,7	3,8	6,8	7,9	17,5	16,8	42,5	100,0

Champ : France hors Mayotte. Emplois principaux, tous statuts.

Source : Insee, SIASP ; calculs DGCL.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
EN FIN D'ANNÉE SELON LE STATUT

Au 31 décembre	2015 (en milliers)	2016 (en milliers)	2017 (en milliers)	Évolution 2016/2015 (en %)	Évolution 2017/2016 (en %)	Part des femmes fin 2017 (en %)
Fonctionnaires	1 472,3	1 469,3	1 467,8	- 0,2	- 0,1	58,9
dont : catégorie A	137,3	137,4	136,8	+ 0,1	- 0,5	63,5
catégorie B	217,1	220,4	221,8	+ 1,5	+ 0,7	64,4
catégorie C	1 116,8	1 110,5	1 107,9	- 0,6	- 0,2	57,3
Contractuels	356,0	356,9	376,1	+ 0,2	+ 5,4	67,1
dont : catégorie A	42,3	42,8	42,5	+ 1,0	- 0,5	58,9
catégorie B	54,4	54,2	55,1	- 0,4	+ 1,5	59,4
catégorie C	245,4	247,7	263,2	+ 0,9	+ 6,2	70,2
Autres statuts	61,0	59,7	58,3	- 2,0	- 2,4	84,5
dont collaborateurs de cabinet (catégorie A)	2,2	2,3	1,9	+ 0,8	- 16,6	40,2
dont assistants maternels et familiaux (catégorie C)	49,3	48,1	47,2	- 2,4	- 1,9	93,2
dont apprentis (catégorie C)	9,3	9,2	9,1	- 1,4	- 0,8	48,8
Ensemble hors bénéficiaires de contrats aidés	1 889,3	1 885,9	1 902,2	- 0,2	+ 0,9	61,3
Contrats aidés	94,9	91,4	67,8	- 3,8	- 25,8	53,0
Ensemble	1 984,2	1 977,2	1 970,0	- 0,4	- 0,4	61,1

Champ : France hors Mayotte; emplois principaux, tous statuts.

Source : Insee, SIASP; calculs DGCL.

B. Répartition par filière

RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DES EFFECTIFS

Au 31 décembre 2017	Organismes communaux	Organismes inter-communaux	Organismes départementaux	Organismes régionaux	Autres ^(a)	Ensemble	Évolution 2017/2016
Administrative	238 278	78 414	87 743	19 326	2 927	426 688	+ 1,6 %
Technique	503 256	154 927	116 128	65 378	1 530	841 219	+ 0,9 %
Culturelle	47 843	21 036	6 798	494	2 707	78 878	- 1,3 %
Sportive	12 509	5 983	408	38	32	18 970	- 0,3 %
Sociale	111 587	19 761	35 610	331	107	167 396	- 1,0 %
Médico-sociale	61 028	9 703	20 517	277	152	91 677	+ 0,1 %
Médico-technique	961	216	1 498	30	7	2 712	- 1,8 %
Police municipale	23 071	720	16	-	-	23 811	+ 1,8 %
Incendie et secours	138	17	39 109	-	-	39 266	- 0,4 %
Animation	107 343	19 369	1 261	130	609	128 712	+ 3,0 %
Autres cas ^(b)	14 259	4 070	4 793	1 005	441	24 568	+ 10,9 %
Ensemble	1 120 273	314 216	313 881	87 011	8 516	1 843 897	+ 1,0 %

(a) OPHLM, caisses de crédit municipal, régies, EPA locaux.

(b) Autres agents non classables dans une filière.

Champ : France hors Mayotte ; emplois principaux, hors collaborateurs de cabinet, bénéficiaires de contrats aidés, assistants maternels et apprentis.

Note : les bénéficiaires de contrats aidés, les assistants maternels et familiaux et les apprentis font l'objet d'un classement spécifique au sein de la nomenclature des emplois territoriaux. Ils ne sont pas pris en compte dans cette répartition.

Source : Insee, SIASP ; calculs DGCL.

C. Les mouvements de personnel

LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL ENTRE TYPES DE COLLECTIVITÉ ENTRE 2016 ET 2017

	Effectifs fin 2016 (1)	Entrées dans la FPT (2)	Sorties de la FPT (3)	Effet des changements de collectivité ^(a) (4)	Effectifs fin 2017 = (1) + (2) - (3) + (4)
Communes	1 069 602	96 787	106 910	- 7 171	1 052 308
Organismes communaux	138 854	20 941	21 335	- 2 427	136 033
EPCI à fiscalité propre	243 441	25 681	23 309	+ 10 665	256 478
Groupements intercommunaux sans fiscalité propre	70 754	9 048	8 220	- 298	71 284
Départements	290 879	21 466	23 447	- 658	288 240
Organismes départementaux	67 430	6 004	4 857	- 841	67 736
Régions	87 645	12 336	11 465	+ 697	89 213
Autres	8 639	1 437	1 406	+ 33	8 703
Ensemble	1 977 244	193 700	200 949	0	1 969 995

(a) Pour les agents présents fin 2016 et fin 2017.

Champ : France hors Mayotte ; emplois principaux, tous statuts.

Source : Insee, SIASP ; calculs DGCL.

D. Les salaires dans les collectivités locales

SALAIRES NETS MENSUELS MOYENS EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN

2017	Répartition des effectifs ^(a) (en %)	Salaires nets moyens (en euros)	Évolution des salaires nets moyens	
			en euros courants (en %)	en euros constants (en %)
Ensemble	100,0	1 944	+ 2,1	+ 1,0
Fonctionnaires	79,1	2 026	+ 2,1	+ 1,0
<i>dont : catégorie A</i>	7,5	3 385	+ 2,7	+ 1,6
<i>catégorie B</i>	12,0	2 358	+ 1,7	+ 0,6
<i>catégorie C</i>	59,6	1 789	+ 2,1	+ 1,1
Contractuels	17,0	1 711	+ 1,7	+ 0,7
Autres statuts	0,1	3 669	+ 4,0	+ 3,0
Ensemble hors bénéficiaires de contrats aidés	96,2	1 972	+ 1,9	+ 0,9
Emplois aidés	3,8	1 226	+ 0,8	- 0,2
Cadres et professions intellectuelles supérieures	8,3	3 365	+ 2,1	+ 1,1
Professions intermédiaires	15,9	2 290	+ 1,9	+ 0,8
Employés et ouvriers	75,0	1 713	+ 2,1	+ 1,0
Indéterminés	0,8	1 951	+ 8,0	+ 6,9
Communes	53,7	1 843	+ 2,1	+ 1,0
CCAS et caisses des écoles	6,6	1 733	+ 2,0	+ 1,0
EPCI à fiscalité propre	13,3	2 024	+ 2,0	+ 1,0
Autres structures intercommunales	3,6	1 909	+ 1,6	+ 0,6
Départements	13,8	2 159	+ 1,8	+ 0,8
Services départementaux d'incendie et de secours	2,9	2 645	+ 1,8	+ 0,8
Régions	4,9	2 078	+ 2,4	+ 1,4
Autres collectivités locales	1,2	2 154	+ 1,4	+ 0,4

(a) En équivalents temps plein annualisés.

Champ : France hors Mayotte. Tous statuts hors militaires, apprentis et assistants maternels.

Source : Insee, SIASP; calculs DGCL.

RÉMUNÉRATIONS NETTES MENSUELLES MOYENNES DES PERSONNES EN PLACE
EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN

2017	Répartition des effectifs ^(a) présents en 2016 et en 2017 (en %)	RMPP nette moyenne 2017 (en euros)	Évolution de la RMPP nette moyenne	
			en euros courants (en %)	en euros constants (en %)
Ensemble	100,0	2 041	+ 2,8	+ 1,8
Fonctionnaires	89,7	2 061	+ 2,7	+ 1,7
<i>dont : catégorie A</i>	8,5	3 435	+ 3,0	+ 1,9
<i>catégorie B</i>	13,1	2 405	+ 2,9	+ 1,9
<i>catégorie C</i>	68,1	1 824	+ 2,6	+ 1,6
Contractuels	8,8	1 930	+ 3,6	+ 2,5
Autres statuts	0,1	3 751	+ 2,9	+ 1,9
Ensemble hors bénéficiaires de contrats aidés	98,6	2 052	+ 2,8	+ 1,7
Emplois aidés	1,4	1 311	+ 5,9	+ 4,8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	8,9	3 474	+ 3,1	+ 2,0
Professions intermédiaires	16,1	2 386	+ 3,0	+ 1,9
Employés et ouvriers	74,8	1 796	+ 2,7	+ 1,7
Indéterminés	0,2	2 120	+ 3,0	+ 1,9
Communes	54,2	1 925	+ 2,9	+ 1,8
CCAS et caisses des écoles	5,2	1 846	+ 2,4	+ 1,4
EPCI à fiscalité propre	12,5	2 138	+ 2,9	+ 1,9
Autres structures intercommunales	3,0	2 076	+ 2,8	+ 1,8
Départements	15,2	2 215	+ 2,6	+ 1,6
Services départementaux d'incendie et de secours	3,9	2 676	+ 2,6	+ 1,5
Régions	5,1	2 138	+ 2,9	+ 1,8
Autres collectivités locales	0,9	2 467	+ 3,0	+ 1,9

(a) En équivalents temps plein annualisés.

La rémunération moyenne des personnes en place (RMPP) est calculée sur le champ des agents présents les deux années consécutives (24 mois) chez le même employeur et ayant la même quotité de travail les deux années.

Champ : France hors Mayotte. Tous statuts hors militaires, apprentis et assistants maternels.

Source : Insee, SIASP ; calculs DGCL.